

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18811 - 73ÈME ANNÉE

Après les élections sénatoriales

Un changement de politique est nécessaire



Yvan Dejean sur le plateau du journal télévisé de 12 heures 30 hier à Antenne Réunion.

Suite aux élections sénatoriales, Yvan Dejean, porte-parole du Parti Communiste Réunionnais, était l'invité ce lundi 25 septembre à 12h 30 du journal télévisé d'Antenne Réunion. Sur le plateau, étaient également présents Olivier Hoarau du PLR et Philippe Le Constant du PS.

Yvan Dejean a remercié les Grands Électeurs-Électrices et toutes les autres personnes qui ont fait confiance à la liste "Une nouvelle ambition pour La Réunion" conduite par Gélita Hoarau. Une liste qui a obtenu un nombre de voix presque doublé par rapport au potentiel envisageable par le PCR et DLR (Demain La Réunion). Il a également souligné que ces élec-

teurs aux diverses étiquettes politiques ont voté pour Gélita Hoarau, car elle n'a pas démerité en tant que sénatrice et dans le travail de parlementaire qu'elle a mené en fidélité à l'œuvre et aux combats de Paul Vergès.

Aujourd'hui, elle s'est mise à la disposition des Réunionnais pour continuer la lutte et le travail au service de la population.

Dans cet esprit, Yvan Dejean a rap-

pelé que pour le PCR, l'union des forces de progrès est toujours possible et nécessaire pour changer de politique à La Réunion. Mais cette union doit se faire à la fois dans le respect des principes et valeurs en politique et sur la base d'un projet commun pour La Réunion.

Correspondant

La mémoire des femmes et des dockers interdite au Port !

L'exposition sur les luttes sociales portoises annulée par la Ville



Journée internationale des Femmes au Port (mars 1979)

C'est l'histoire d'une exposition de photographies lointan, qui devait s'appeler « Luttes sociales au Port : femmes, dockers (1977 – 1979) ». Programmée par la médiathèque du Port pour tout le mois d'octobre, elle devait s'ouvrir le mardi 3 octobre. Mais c'est hélas une exposition mort-née : elle vient d'être annulée par la Ville. Décision couperet qui va priver les Portoises et les Portois d'un retour sur leur passé de luttes auquel ils sont très attachés.

Les photos, en noir et blanc, font partie du fonds d'archives « Alain Dreneau » léguées par l'auteur à la Ville il y a quelques années. Un fonds de deux mille clichés, dont avaient été extraites pour cette expo-souvenir 33 images témoins des

luttes populaires portoises.

L'exposition était ainsi composée : un premier volet de 15 photos sur deux défilés de femmes, d'abord un défilé de l'UFR (Union des Femmes de La Réunion) de juin 1977, puis un défilé de la Journée internationale des femmes en mars 1979. Un deuxième volet de 15 photos intitulées « Jours de grève chez les dockers », datées de novembre 1977 et avril 1979. Enfin 3 photos sur le maloya de la fête du 1er mai 1977.

Autant de traces tendant comme un miroir à une génération parfois déjà en allée, parfois encore bien présente. Autant de souvenirs renforçant le lien avec les générations suivantes. Autant d'images rendant pour une fois visibles celles et ceux qui sont presque toujours, dans

notre société, condamnés à être invisibles.

En novembre 2012, déjà, une première exposition issue de ce fonds s'était tenue à la médiathèque, sur le thème « La vie des habitants de Cœur-Saignant et de la Rivière des Galets ». Elle avait donné lieu à des moments de grande émotion, quand les mamans et leurs enfants photographiés en 1979-80 étaient venus au vernissage de l'exposition, et s'étaient retrouvés 32 années plus tard face à leur souvenir d'antan. De nombreuses familles s'étaient retrouvées, la mémoire populaire portoïse avait pu se donner libre cours. Beaucoup de monde se réjouissait donc de cette nouvelle évocation d'un passé partagé.

L'exposition sur les femmes et les dockers en lutte n'aura donc pas lieu. Elle a été rayée de la carte. Exécutée sans sommation. La sentence est tombée : « Cette exposition ne peut pas se tenir ». Il reste alors une question toute simple à laquelle il serait intéressant d'avoir une réponse. Pourquoi ?

Quel est le motif de cette décision plus que brutale ? Ou, dit autrement : quelle est la motivation réelle derrière ce « fait du prince » ? Elle sera assurément difficile à expliquer, du côté des décideurs.

Alain Dreneau

In kozman pou la rout

« Lo zo i soutien la shèr ! »

Mi pans, zot i koné konm moin koman nout kor lé goupiyé ? In larshitéktir d'zo, anmayé dann la shèr, épi arzout èk sa tout bann tiyo k'i sar avèk, tout bann nèr apré lyané épi l'anvlop la po é l rès mi anparl mèm pa. San lo zo i soutien pa la shèr. Mé la pa tèlman sak nout kozman i vé dir... Si ni di la mèr i soutien lo pti, l'èr-la nou lé dan la vérité. In momon i soutien son zanfan é sa sé in n'afèr nout tout i koné, mèm si li soutien pa toutan dann bon sans k'i fo, li fé sa avèk lo méyèr z'intansyon. Koméla i di galman in momon i pé ronyé son zanfan mé la pa in ka zénéral, sa in ka partikilyé. I parl galman bann déni d'grosès é i ariv sa lé vré, mé sa sé ankor in ka partikilyé. Moin pèrsonèl, mi profèr in momon émant, in moman i protèz, in momo n i garanti aou kont bann danzé. Alé ! Mi lèss azot ré flèshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Edito

Air France et Emirates s'inspirent d'Air Austral

Air France a présenté hier les premières destinations et les tarifs de sa nouvelle filiale low-cost, Joon. Pour le long-courrier, Joon propose des vols entre Paris et les Seychelles à partir de 299 euros aller-retour, et pour Fortaleza au Brésil à 249 euros l'aller-retour toujours au départ de Paris. À ce tarif, il faudra débours des sommes supplémentaires pour pouvoir enregistrer un bagage en soute ou bénéficier d'un plateau-repas pendant le vol. Les destinations seront dans un premier temps desservies par des A340 puis des A350. Il est à noter qu'Air France ne pousse pas jusqu'au bout le modèle low-cost puisqu'une classe affaire continuera à exister sur la compagnie Joon, avec des services gratuits tels que le repas en vol.

La création de Joon est pour Air France un moyen de lutter contre la concurrence des low-cost et des compagnies du Golfe sur le long-courrier. Joon vise à s'implanter sur les lignes déficitaires ou à créer.

Pendant ce temps, Emirates prépare déjà sa riposte. Un article publié dans « Air Journal » daté du 24 septembre annonce en effet le projet d'un Airbus A380 capable de transporter 853 passagers : « Tim Clark, le président d'Emirates, a annoncé au site Skift qu'il envisageait de créer différentes sortes de classes économiques : à la classe Economique classique s'ajouteraient une classe Premium et une « budget economic ». Conscient que de nombreux passagers préfèrent choisir les prix les plus bas, il souhaite que sa compagnie puissent répondre à cette priorité.

La compagnie de Dubaï pourrait donc réduire ses coûts en réduisant l'espace des sièges de sa classe Economique actuelle. 11 passagers pourraient ainsi occuper une même rangée, contre 10 actuellement. Les services pourraient également être limités afin de réduire les coûts au maximum. Le repas restera gratuit mais les bagages supplémentaires et le choix de la place deviendraient payants.

Emirates songe même à dédier intégralement des

vols au low-cost, de quoi faire voyage 853 passagers en même temps dans un même avion. Aucune compagnie n'a encore tenté de remplir à ce point un A380 bien qu'Airbus, lors de la présentation de l'avion avait présenté sa capacité d'accueil jusqu'à 853 passagers maximum ».

Le projet d'Emirates n'est pas sans rappeler celui lancé par l'ancienne direction d'Air Austral voici plusieurs années et abandonné par l'équipe actuelle. Il s'agissait de faire voler un Airbus A380 emmenant plus de 800 passagers dans une classe unique. Le but était d'arriver à produire des billets d'avion 30 % moins cher. Ce prix d'appel plus bas aurait automatiquement créé une augmentation du trafic entre La Réunion et la France, sans que cela mette en danger Air Austral. Cela aurait par contre découragé l'implantation de concurrents dans ce secteur qui s'appellent aujourd'hui French Blue et peut être Joon demain.

Voici donc deux des plus importantes compagnies du monde qui reprennent à leur compte le modèle proposé voici déjà de nombreuses années par l'ancienne direction d'Air Austral. Si ce projet avait été mené à terme, l'A380 d'une compagnie réunionnaise permettrait au groupe Air Austral de proposer des billets d'avion déjà 30 % moins chers, ce qui aurait aussi pu permettre de créer des emplois. Au lieu d'être à l'avant-garde de cette nouvelle démocratisation du transport aérien, La Réunion est désormais à la traîne et ne dispose pas des outils nécessaires pour être en phase avec l'évolution historique de ce secteur économique.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Kosa i fo fèr astèr ? Konm Lénine té i domann nana déza nana in takonn d'zané

Zot i koné kosa i lé mon pli gran rogré ? Sé k'in zour, m'a lèss pou bann zénéraryon i vien apré moin in péi la pa konm sète mi voudré. Pars sète mi voudré la grandi dann mon tête dann tan mon zènès é firamézir moin té i pans nou v'alé dann bon sans épi bonsans an bon sans, va amenn anou an avoir in péi konm moin té i vé.

Poïtan l'istoir i marsh pa konmsa ! Dé foi li avans épi li rokil. Dé foi li pran lo tan pou li shanj in pti pé épi, i rotourn an aryèr san donn plis z'èsplykasyon ké sa... Mé i fo dir La Rényon la shanj in bonpé é sak li lé zordi na poin arien a voir avèk sak li lété dann tan lontan.

Si ni rogard sinplomman konm bann vil lé randu. Si ni rogard koman i pé boujé isi koméla ; agard ankor tout sak i fé pou la santé é tout sak i fé pou lo moun éte instruiyé. Tou sa té dann la loi Raymond Vergès, Léon de Lépervanche épi d'ot moun ankor.. I paré in zour na désèrtin moun, sé pa ousa dan lé boi, la fé lo prosé bann moun la fé la loi 19 mars 1946, épi a s'ki paré la kondane bann moun-la a mor. In fo kondanasyon mé in kondanasyon sinbolik.

Mi koné pa si l'avé in défans dann prosé la, mé si l'avé inn, moin lé sir bann moun la fé la loi l'égalité zot nora di ète rakité... La pa lo mèm ka pou bann gouvèrnman gosh konm droite, kan zot la fé rant par la fènète lo kolonyalis épi lo néo l'avé sort par la port.

Mé pou arvir dsi sak i fé ké mi rogrète lo tan koméla, sé ké nout péi la Rényon lété si tèlman lanspèkté par anndan ké li la pa trap son modèrnizasyon an dévlopman konm k'i fo pou son prodiksyon intèryèr.. Kosa k'i fé ké nou la pa gingn fé tout sak lé fézab isi ? Kosa k'i fé ké nout prodiksyon intèryèr la pa, ziska zordi, si tèlman dévlopé. Nout dévlopman nout prodiksyon intèryèr nou la loupé é sé sa k'i ronj amoin par l'intèrtyèr, konm sirman i ronj in bonpé demoun mon zénéraryon.

Pa pars moin la siport lo konsékans, mé pars in kantité d'moun la siport konsékans-la é zot i domann azot zordi konm yèr par dizène milyé , par santène milyé : « Kosa i fo fèr astèr ? » . Konm lénine té i domann : ké fèr.

Justin